

« Consacrer une année au sacerdoce n'est pas une mesure superflue ! »

L'abbé Petit, prêtre de l'Opus Dei, est l'official du tribunal ecclésiastique de Marseille. Il nous livre son point de vue concernant l'année sacerdotale.

22/01/2010

Le Saint Père a ouvert le 19 juin une année sacerdotale pour, « précisément, dit-il, favoriser cette tension des prêtres vers la

perfection spirituelle dont dépend avant tout l'efficacité de leur ministère ». Vous qui êtes prêtre depuis une trentaine années, pouvez-vous nous dire comment vous avez accueilli la proclamation de cette année sacerdotale ?

Avec gratitude car consacrer une année au sacerdoce n'est pas une mesure superflue : d'abord pour que tous les baptisés prennent conscience de leur responsabilité personnelle dans la manière de vivre le sacerdoce commun des fidèles et ensuite pour que tout le monde prenne conscience de la nécessité vitale pour l'Eglise et le monde d'un sacerdoce ministériel vécu en plénitude.

Quelles sont dans les paroles prononcées par Benoit XVI celles qui vous ont le plus touchées ? « Se laisser conquérir pleinement par le Christ ! Tel a été le but de toute la vie

de saint Paul, vers qui nous avons tourné notre attention au cours de l'Année paulinienne qui touche désormais à son terme ; cela a été l'objectif de tout le ministère du saint curé d'Ars, que nous invoquerons particulièrement durant l'Année sacerdotale ; que cela soit aussi l'objectif principal de chacun de vous »

dans son homélie du 19 juin 2009 pour l'inauguration de l'année sacerdotale. Par ces paroles il a fait le lien entre l'époque de saint Paul, celle du curé d'Ars et la nôtre. Il donne en même temps tout un programme pour renouveler notre sacerdoce dans la fidélité. Comme tout homme, le prêtre veut vivre une vie en plénitude, et comme tout homme cette plénitude passe par le Christ.

Le Pape proclamera saint Jean-Marie Vianney patron de tous les prêtres au cours de cette année.

Est-il déjà pour vous un modèle à suivre ?

Sans avoir un ministère paroissial comme le sien, il est certain qu'il est un modèle de prêtre dont le seul souci, et c'est le principal pour tous les prêtres, quels que soient leurs ministères et les époques, était le salut des âmes. Cette expression ne concerne pas une époque au langage suranné bien au contraire, c'est une expression à répéter tout en l'expliquant à nos contemporains. Si les prêtres ne le font pas, personne ne le fera à leur place. En cela les prêtres seront comme le Christ un signe de contradiction. Consacrer une année au sacerdoce c'est rappeler aux prêtres leur rôle essentiel.

Benoit XVI insiste sur la dimension missionnaire du prêtre. Le curé d'Ars a exercé la sienne en restant dans son village mais en passant de

très longues heures à écouter des confessions. Quelles sont les particularités de votre mission apostolique à vous ?

Cette mission du curé d'Ars est universelle et caractérise justement ce modèle à suivre particulièrement dans le sacrement de réconciliation. Etant aumônier j'accompagne spirituellement plusieurs personnes par la prédication et le sacrement de réconciliation. En outre le fait d'être vicaire judiciaire et donc de traiter des dossiers de nullité de mariage fait prendre conscience des ravages considérables causés dans les âmes par la méconnaissance du Christ, ravages qui atteignent le mariage, la famille et par conséquent toute la société. C'est cette mission à caractère universel qui lui faisait dépasser les limites géographies tout en restant sur place.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-be/article/consacrer-une-
annee-au-sacerdoce-nest-pas-une-
mesure-superflue/](https://opusdei.org/fr-be/article/consacrer-une-annee-au-sacerdoce-nest-pas-une-mesure-superflue/) (19/01/2026)